

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DU DOUBS**  
**ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD**  
**CANTON D'AUDINCOURT**  
**COMMUNE DE SELONCOURT**  
**DELIBERATION**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DCM20210202-7</b>	<b><u>Séance du 02 février 2021 à 18h30</u></b>  L'an <b>deux-mille-vingt-et-un</b> du mois de février le <b>deux</b> le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni à la Salle des Cossies à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 03 février 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 25 janvier 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents</u></b>  <b><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

**OBJET : EXTENSION ET RENOVATION DE L'ECOLE MARCEL LEVIN - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'extension et de rénovation partielle de l'école Marcel Levin.

Ces travaux consistent à créer une extension de deux classes supplémentaires de 57m<sup>2</sup> minimum, intégrées dans les deux ailes arrière du bâtiment, ainsi qu'une rénovation du bâtiment existant (sols, peintures intérieures, toiture et zinguerie si nécessaire, conformité aux normes et règles existantes).

L'opération est estimée à **460 000.00 € T.T.C.** soit **383 333.33 € H.T.**

Les travaux d'extension et de rénovation se porteraient à 333 333.00 € H.T. soit 400 000.00 € T.T.C.

Des subventions peuvent être sollicitées :

- Au Département du Doubs, dans le cadre du volet A du P@C25, Axe 3, Volet A « soutien aux projets territoriaux »,
- A l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.)

Le plan de financement des travaux s'établit comme suit :

Co-financeurs	Dépenses subventionnables en € HT	Subventions escomptées	%
			Sur total H.T.
DEPARTEMENT 25 P@C25 Axe 3 Volet A	383 333.33	57 500.00 €	15%
ETAT D.S.I.L.	383 333.33	115 000.00 €	30%
TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES		<b>172 500.00 €</b>	<b>45%</b>
MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT		287 500.00 €	
TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.		460 000.00 €	

La Commission Bâtiments, réunie le 12 janvier 2021, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par**.....

- sollicite l'aide financière du Département du Doubs et de l'Etat,
- se prononce sur le plan de financement ci-dessus,
- s'engage à prendre en charge le financement des organismes cités qui ne répondraient pas à hauteur de la subvention prévue et demandée,
- s'engage à réaliser les travaux dans les 2 ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention,
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention des décisions attributives de subventions,
- autorise Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tous documents à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 02 février 2021

**Le Maire**  
**Daniel BUCHWALDER**